

5 Février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan loup : une obligation de résultats !

Suite aux manifestations organisées les 25, 26 et 27 novembre derniers contre la prédation, la Fédération Nationale Ovine a été reçue le 3 février 2015 au Ministère de l'Ecologie par Ségolène Royal, Stéphane Le Foll et Jean-François Carenco, le préfet de la région Rhône-Alpes missionné pour coordonner le Plan loup.

Face à l'augmentation incessante du nombre de victimes du loup, la FNO avait revendiqué lors des manifestations de fin d'année, la mise en place d'un Plan loup efficace. Le Ministre de l'Agriculture s'était d'ailleurs engagé à organiser une réunion avec la Ministre de l'Ecologie et les préfets concernés pour harmoniser le Plan Loup et améliorer son efficacité.

Le gouvernement a tenu parole !

Lors de cette rencontre, Ségolène Royal s'est montrée très volontaire et bien aux faits de la problématique de la prédation. A l'heure où le nombre d'attaques n'a jamais été aussi élevé (au 31 décembre 2014, on décompte 9 033 victimes contre 6 810 en 2013), il faut au minimum appliquer les éléments validés dans ce Plan national loup !

Aujourd'hui, seuls quinze loups ont été prélevés sur les 36 autorisés. La Ministre a ainsi fermement exprimé sa volonté d'atteindre le quota prévu d'ici la fin du mois de mars 2015 !

Stéphane Le Foll s'est engagé à aller au bout des propositions de la loi d'avenir et a également signalé son ambition de faire évoluer le statut du loup dans les textes européens. Cette nouvelle va dans le sens des revendications de la FNO puisque nous réclamons depuis longtemps le déclassement du loup de la Convention de Berne et de la Directive Habitat. Pour cela, des échanges avec l'Espagne et le Portugal sont en cours.

Enfin, le préfet coordonnateur est arrivé à cette rencontre avec une liste de propositions concrètes, allant dans le sens de celles proposées par la FNO, FNSEA, JA et APCA, afin d'améliorer et de simplifier la mise en place du Plan Loup. Celles-ci portent notamment sur l'indemnisation des dommages sur les troupeaux, la protection des troupeaux et sur le protocole d'intervention sur la population de loups.

« Il ne faut pas trop se réjouir d'avance, mais nous avons ressenti une vraie volonté de l'Etat pour enrayer les problèmes de la prédation », indique Frank Dieny, secrétaire général de la FNO. La balle est bien du côté des Pouvoirs Publics qui semblent l'avoir saisie... Nous exigeons tout de même une obligation de résultats !

La FNO poursuit son combat et ne lâchera rien tant que les loups constitueront une menace pour la production ovine.